



**Pour une formation de qualité des enseignant-e-s et des CPE,
de la maternelle à l'université,
Pour exiger l'amélioration de vos conditions d'étude et de
formation,**

VOTEZ FSU !

**Conseil de l'INSPE :
qu'est-ce que c'est ?**

Il regroupe des représentant-es élu-es, parmi les personnels de l'INSPE et les usagers, ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il adopte le budget de l'INSPE, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Les élu-es usagers FSU y porteront vos revendications afin d'améliorer la formation et les conditions d'étude et de travail des étudiant-es et des stagiaires de l'INSPE Languedoc Roussillon.

Le ministre envisage de réformer la formation des enseignants et CPE en portant notamment le concours en M2 et en professionnalisant plus les épreuves à la session 2022. Il ne semble tenir aucun compte de la grave crise de recrutement que nos métiers connaissent, et de la surcharge de travail que subissent les étudiant-es et les stagiaires :

- Le temps de service excessif pour les stagiaires est incompatible avec une formation de qualité en lien avec la recherche.
- La faiblesse des moyens alloués, la lourdeur des groupes, le sous-encadrement empêchent de répondre aux besoins.
- Les modalités d'évaluation et de titularisation sont lourdes et infantilisantes.



**Pour la FSU,
la réforme doit tenir compte des échecs du passé !**



Il faut investir :

- **pour favoriser l'accès aux concours**
- **pour améliorer l'entrée dans le métier en ne faisant pas des stagiaires des moyens d'enseignement**

La FSU revendique :

Pour tous et toutes :

- ▶ L'augmentation des moyens humains et budgétaires dans toutes les INSPE, financés par le Ministère de l'Education Nationale

Pour les étudiant-es :

- ▶ Des parcours adaptés à tou-tes les étudiant-es, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions
- ▶ Des droits d'inscription ne dépassant pas ceux du master
- ▶ La mise en place de pré-recrutements
- ▶ Le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiant-es se destinant aux métiers de l'enseignement
- ▶ La non sélection à tous les niveaux des masters

Pour les stagiaires :

- ▶ L'affectation au plus près de leurs vœux et en fonction d'un barème transparent
- ▶ Un temps de service réduit à un tiers temps afin de pouvoir suivre une formation au métier
- ▶ De **réelles** parcours adaptées à la situation de chaque stagiaire, non infantilisantes, sans surcharge de travail et n'imposant pas la validation d'un nouveau diplôme pour ceux qui possèdent déjà le master
- ▶ Le maintien des sites départementaux
- ▶ **Le remboursement des 91 € payés au titre de la CVEC**

**LE MERCREDI 27
NOVEMBRE**

VOTEZ

FSU.

**POUR ELIRE
VOS REPRESENTANT-ES
AU CONSEIL DE L'INSPE**

LA FSU AU PLUS PRÈS DES PRÉOCCUPATIONS DES ÉTUDIANTS ET DES STAGIAIRES



La FSU : pour une autre réforme de la formation

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignants. Investir dans leur formation est donc une nécessité absolue. La mise en place d'une nouvelle formation qui réponde aux enjeux d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif, est une exigence. Elle devra tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de concepteurs, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

NOS CANDIDAT-E-S

1	GASPAROTTO Benoît Faculté D'Education 34
2	BONNAUD Muriel Université Paul Valéry
3	LOZERAY Loïc Faculté des Sciences
4	VOYTENKOVA Olga Université Paul Valéry
5	Perrier Sylvain UFR Staps
6	GASMI Yousra Université Paul Valéry
7	Paolini Olivier UFR Staps

La FSU, qu'est-ce que c'est ?

Première fédération syndicale de l'éducation, la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Elle défend un service public d'éducation de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de tous.

Elle prône un syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

**MERCREDI 27
NOVEMBRE**

VOTEZ



Des élus combattifs

En 2014-2015, les élus étudiants et stagiaires de la liste des syndicats de la FSU ont porté avec les sections académiques du SNES-FSU, du Snuipp-FSU, du SNEP-FSU et du Snuep-FSU les problèmes des stagiaires et obtenu des avancées.

Ils ont combattu l'obligation du CLES et du C2I2e. Ils ont dénoncé les dysfonctionnements dans certaines formations.

Ils ont été entendus pour que les stagiaires titulaires d'un M2 ne soient pas obligés de repasser un master MEEF, qu'un véritable parcours adapté leur soit proposé. La question du volume du mémoire de M2 a été au centre des revendications et dans beaucoup de formations, le nombre de pages a sensiblement diminué.

En 2015-2016, des parcours adaptés aux étudiants ayant réussi le MEEF2 mais n'ayant pas obtenu le concours ont été mis en place. Les élus de la FSU ont aussi poussé l'ESPE vers l'idée d'évaluer la formation. Ils ont été partie prenante de l'élaboration d'un questionnaire en fin d'année à l'attention des stagiaires.

L'exploitation de ce dernier a permis **en 2016-2017** quelques améliorations dans la formation, notamment sur les équilibres au cours de l'année, la mise en place d'un véritable dispositif d'aide aux stagiaires qui en ont besoin.

En 2018-2019, les élu-es FSU ont présenté une motion, votée par le Conseil, demandant à l'Etat la prise en charge de la CVEC.

Défendre individuellement

Les syndicats de la FSU sont les plus importants de l'éducation nationale et pourront vous informer et vous soutenir dans vos démarches pour votre dossier d'affectation en tant que lauréat de concours puis néo titulaire et pour votre titularisation.

Informier

Les syndicats de la FSU déploient des moyens importants pour vous informer.

Des militants de la FSU vous ont accompagnés dans vos démarches tout l'été.

Depuis la rentrée, nous continuons à être auprès de vous pour discuter de vos conditions de stage, de concours et pour vous aider dans vos demandes d'affectation.